

Frais de déplacement hors Québec (Canada)

Titulaire d'un emploi supérieur : LOUIS MORISSET

Président-directeur général

Année financière Trimestre 2022-2023 Avril à juin

								Autres frais inhérents		
But du déplacement	Date du déplacement	Ville ou municipalité où le déplacement a eu lieu	Frais de transport (Avion) avec taxes	Frais de transport (Taxi)	Allocation forfaitaire	Frais d'hébergement	Frais de repas	Montant	Description	Total des frais de transport, d'hébergement, de repas et autres frais inhérents
		Aucun déplacement hors Québec (Canada) pour la période visée								

Conformément à son décret de nomination, sur présentation de pièces justificatives, les frais de voyage et de séjour ainsi que les dépenses occasionnées par l'exercice de ses fonctions sont remboursés à Louis Morisset, selon les règles et barèmes de l'Autorité.